



Direction générale de l'environnement Direction de l'énergie	EN-VD-5	Justificatif énergétique Installations de refroidissement, (dés)humidification, sauna/hammam Objet de compétence cantonale
---	----------------	---

Commune : n° parcelle :

Objet :

Domaine d'application

- froid de process et/ou de confort
(joindre les plans des surfaces refroidies et les fiches techniques)
- (dés)humidification de l'air
- sauna/hammam

Protections solaires

(l'absence d'automatisation des protections extérieures dans le cadre d'une installation de refroidissement est soumise à dérogation)

Descriptif / demande de dérogation :

1. Froid / (dés)humidification de process (art.36 RLVEne)

Type d'installation	Description de l'installation	Puissance [kW]		Surface [m ²]	P _{surface} [W/m ²]
		thermique	électrique		

2. Froid / (dés)humidification de confort (art.36 RLVEne)

Type d'installation	Description de l'installation	Puissance [kW]		Surface [m ²]	P _{surface} [W/m ²]
		thermique	électrique		

Compensation des installations de confort (art.28b LVLVEne)

(minimum 50% d'électricité renouvelable produite sur le bâtiment ou 100% des besoins couverts par une source renouvelable)

50% électricité renouvelable :

Solaire photovoltaïque → Énergie électrique à compenser : [kWh]

100% source renouvelable :

- Eaux de surface
 Nappe phréatique
 Sondes géothermiques (geocooling)
 Réseau alimenté par des énergies renouvelables ou des rejets de chaleur
 Autre :

Demande de dérogation :
(joindre des justificatifs)

3. Installation de sauna / hammam (art.28b LVLEne, art.19, 39, 40 RLVLEne)

Sauna

type d'utilisation :

→ nombre d'heure d'utilisation annuelle :

situation de l'installation :

surface au sol (murs compris) : [m²]

performances de l'enveloppe : $U_{\text{moyen}} =$ [W/m².K]

(joindre un justificatif du calcul de la valeur U moyenne ou considérer $U = 0,7$ [W/m².K] par défaut)

Chauffage au bois Chauffage électrique → Énergie électrique à compenser :

Descriptif / demande de dérogation :

Hammam

type d'utilisation :

→ nombre d'heure d'utilisation annuelle :

situation de l'installation :

surface au sol (murs compris) : [m²]

performances de l'enveloppe : $U_{\text{moyen}} =$ [W/m².K]

(joindre un justificatif du calcul de la valeur U moyenne considérant plancher, murs et plafond de l'installation)

Énergie électrique à compenser :

Descriptif / demande de dérogation :

Somme de l'énergie électrique annuelle à compenser

Énergie électrique totale à compenser : **(à reporter dans le EN-VD-72 rubrique 4)**

$P_{\text{froid}} + P_{\text{sauna}} + P_{\text{hammam}} =$

$0 \text{ [kWh]} + 202 \text{ [kWh]} + 0 \text{ [kWh]} =$

Références normatives

Norme SIA 382/2, édition 2010

Norme SIA 382/1, édition 2007

Norme SIA 180, édition 1999

Explications/motifs de non-conformité et demande de dérogation

Signatures

	À REMPLIR PAR LE CANTON Le justificatif est certifié complet et correct
Nom et adresse de l'entreprise :	
Responsable :	
tél / mail :	
Lieu, date et signature :	
<p>Justificatif établi par :</p> <p>ALPES technique Sàrl, 1854 Leysin</p> <p>Ph. Parisod</p> <p>024.494.20.01 info@alpestechnique.ch</p> <p>Leysin, le 27.08.2024</p> <p>ALPES technique Sàrl</p> <p>BÂTIMENTS - EAU - ENERGIES</p> <p>Route du Suchet 8 - 1854 Leysin - +41 24 494 20 01</p> <p>www.alpestechnique.ch - info@alpestechnique.ch</p>	